

Orientation	Favoriser les proximités et les mobilités moins carbonées		
Objectif	FACILITER LA MOBILITE AU QUOTIDIEN Maintenir, sécuriser et développer les mobilités durables et alternatives avec des continuités entre les territoires du Pays Boulonnais		
Action N°42	Développer et organiser l'écomobilité dans les déplacements domicile-travail		
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Descriptif/ contexte	Valorisation des déplacements domicile travail collectif, alternatifs, non polluants, afin de réduire les déplacements polluants, individuels dans les déplacements pendulaires. Un outil : rezo pouce	Effets sur :	
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation	
Objectifs visés/ Résultats attendus	- Etablir le dialogue entre Habitant/ Entreprises et salariés. - Réduction des flux véhicules individuels sur les axes de transports - Trouver des Leviers incitatifs aux déplacements collectifs - Rendre meilleure l'accessibilité aux zones d'emplois		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
	Etapas opérationnelles	Maître d'ouvrage	Calendrier
	Gouvernance/ Création d'un comité technique et Comité de Pilotage nécessaire à la réalisation d'un Schéma de déplacements Mobilités Domicile Travail. Le plan de mobilité, anciennement appelé le Plan de déplacements d'entreprise (PDE) favorise l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.	entreprises / EPCI / communes	2020
	Diagnostic et Elaboration de la stratégie d'action/ - Aide à la Réalisation d'un plan de déplacement Entreprises : PDE Interentreprises/ encourager les entreprises et les aider dans la conception d'une « trame » de réalisation. - Réalisation d'un plan de déplacements administration (PDA) avec les communes afin d'engager des partenariats actifs entre entreprises et collectivités.	entreprises / communes EPCI/ BDCO	2021 (premier semestre)
	Mise en Œuvre/ - La promotion du vélo : mise en place d'un stationnement sécurisé, diffusion d'un « kit vélo », mise à disposition d'un local vélo proposant quelques outils et services, ainsi que des douches pour les cyclistes, mise en place de l'indemnité kilométrique vélo - L'amélioration de l'accès des bâtiments par les piétons - L'encouragement à l'utilisation des transports publics : adaptation de l'offre existante en termes de dessertes et de fréquences, participation financière aux abonnements, création d'une navette d'entreprise, achat de tickets de transports en commun etc. - Aménagement des horaires de travail : plus grande souplesse des heures de travail / Télétravail et Mise en place de Tiers Lieux /espace de coworking. - La mise en place d'un service d'autopartage , permettant de mieux gérer les déplacements professionnels - L'incitation au covoiturage : mise en relation en interne ou avec d'autres entreprises proches du site, instauration de places réservées aux « covoitureurs », création d'un service de dépannage en cas d'indisponibilité exceptionnelle d'un conducteur, chèque covoiturage.	entreprises / communes EPCI/ BDCO	2021-2025

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser

PILOTAGE DE L'ACTION				
Animateur		Service		Partenaires
Pays Boulonnais				/CG62/ ADEME/ SMIRT/ Centre régional en éco mobilité/ Club de zones/ entreprises Citoyens/ Rivages propres (cycleco)
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Détail		Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>
CAB / Plan de déplacement entreprises : estimation 30 000€ en cours d'identification				
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	Nombre de PDE / PDA réalisés			
	Nombre de travailleurs en télétravail			
Incidences environnementales potentielles	Nombre de solutions adaptées en termes de transports collectifs et alternatifs (covoiturage, déplacements vélo, etc.)			
	Nombre de déplacements en voiture individuels			
	Nombre d'espaces de coworking/tiers lieux			
	nombre de campagne de sensibilisation			
Mesures ERC*	Réduction de l'usage d'énergie fossile			
	Réduction du trafic routier			
	Réduction des émissions de polluants atmosphériques			
	Réduction des nuisances sonores			
Gain Energie-Climat	Imperméabilisation des sols à prévenir			
	Limiter l'impact environnemental des aménagements			
Gain Energie-Climat	Réduction GES (tCO2e)	Réduction polluants	Réduction conso (MWh)	Production ENR (MWh)
	8 812		29 374	-

Hypothèse prise : Les besoins en déplacement des actifs du territoire sont réduits de 10%.

+ Incidences potentielles positives // - Incidences potentielles négatives